

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

— 671 —
LA GAZETTE

DES

FAMILLES CANADIENNES

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE, ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 1. **QUEBEC, 28 FEVRIER 1870.** No. 8.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE: L'ABBÉ N. A. LECLERC.

Le septième numéro a été publié à son jour, mais comme, par un malentendu, il n'a pu nous être envoyé que plusieurs jours après sa publication, nous avons cru devoir attendre pour le distribuer avec le huitième.

Troisième Entretien sur la Famille.

L'HOMME, SES PRÉROGATIVES ET SES OBLIGATIONS.

Le bruit qui se fit alors, attira aussitôt le roi qui se trouvait dans une pièce voisine, et les coupables furent pris sur le fait..... Le monarque, justement irrité de ce qui venait de se passer, dit à ses protégés d'un ton sévère: "Est-ce ainsi que vous respectez mes ordres? Malheureux que vous êtes! il ne vous reste donc plus qu'à subir le terrible châtiment que je vous ai annoncé! Aussitôt il appelle les exécuteurs des hautes œuvres et leur dit: chargez ces misérables

de chaînes, et sans tarder, conduisez les à la mort. Ensuite, allez à la recherche de leurs enfants, et faites leur subir le même sort : ” Comme on se préparait à exécuter les ordres du monarque, son fils unique, qui venait d'apprendre la fatale nouvelle, se précipite aussitôt dans la pièce où se passait cette scène douloureuse, tombe aux genoux de son père et s'écrie : — “ O mon père, pardonnez à ces coupables ! grâce, grâce pour eux ! Détournez vos coups de leurs têtes et s'il faut absolument une victime à votre justice, frappez sur moi, je vous offre ma vie. ” A cette vue, le roi détourne le glaive qui est déjà levé sur la tête des deux criminels, jette un regard de pitié sur son fils et lui dit : — “ O vous, le fils de mon amour, je ne puis résister à votre prière ! mais il faut que ma justice soit satisfaite ; j'accepte votre médiation— allez à la mort !..... ” Aussitôt on enlève les chaînes qui pesaient déjà aux mains des coupables, on en charge le fils bien aimé du roi, on le conduit à l'échafaud, et là il meurt sous les yeux de son père..... Le monarque voyant son fils étendu sans vie à ses pieds, fait approcher les coupables de son cadavre et leur dit d'une voix entrecoupée par les sanglots : — “ C'est vous qui m'avez privé de mon enfant, qui lui avez donné la mort..... Il a été victime de son amour pour vous..... A sa prière, je vous conserve la vie et vous accorde les moyens de recouvrer, pour vous et vos enfants, les avantages que vous avez perdus par votre faute. Mais jurez sur son cadavre, que vous conserverez à votre sauveur un amour et une fidélité inviolable, que vous viendrez souvent, dans le cours de votre existence, vous purifier dans son sang précieux, répondre pour vous et vos enfants ”.....

Ces infortunés, à cette vue, comprirent toute la malice de leur ingratitude, et de leur désobéissance, et l'amour immense que le fils unique du roi leur avait témoigné, puisque cet amour l'avait conduit à la mort. Après avoir entendu la sentence du roi et son lan-

gago plein de miséricorde, poussant des gémissements plaintifs et tout baignés de larmes, ils se jettent à genoux auprès des restes inanimés de leur bienfaiteur, les baisant avec respect, et jurent de vénérer sa mémoire et de rendre son souvenir cher à tous leurs descendants.

Tout ce qui vient d'être raconté comme ayant eu lieu aux Indes, n'est rien moins que ce qui est arrivé au paradis terrestre. La conduite de ce roi bienfaisant est en tous points celle que Dieu a tenue envers nos premiers parents.

D'abord, qu'étaient nos premiers parents avant que le Seigneur les ait tirés du néant ? Ils étaient moins que ces pauvres charbonniers, ils n'étaient rien, ils ne méritaient rien, et, en leur donnant l'existence, le créateur pouvait, sans injustice, les créer dans un état bien inférieur à celui où ils se sont trouvés, à leur entrée dans la vie.

En second lieu, le commandement que Dieu leur fait, après les avoir comblé de toutes les faveurs, est très-facile à exécuter ; la sentence qui le suit est très-claire : “ Le jour où vous mangerez du fruit de cet arbre, vous mourrez. ” D'ailleurs, Adam et Eve avaient toutes les grâces nécessaires pour accomplir ce commandement.

En méprisant l'ordre du Seigneur, nos premiers parents méritaient donc que la menace qui leur avait été faite, eut son effet quant à leur corps, et quant à leur âme, quant au temps et quant à l'éternité.

Voilà encore une circonstance importante, qu'il ne faut pas oublier ; pour Adam et Eve, qui se rendirent volontairement coupables, le péché que nous appelons originel, fut réellement un péché actuel ; voilà pourquoi cette faute leur a mérité les peines de l'enfer qu'ils n'auraient pu éviter sans la pénitence prolongée qu'ils ont accomplie, et surtout sans la foi en un libérateur.

Mais, dit-on, rien de plus juste que la conduite de

Dieu envoie nos premiers pères ; mais pourquoi faire porter à leurs descendants la peine de leur faute ? Pour comprendre que Dieu, en transmettant aux enfants la faute originelle et en leur en faisant subir ses tristes conséquences, n'a rien fait que de juste, examinons quels sont les biens dont nous prive cette faute. Ces biens sont la grâce sanctifiante ou l'union surnaturelle avec Dieu, le droit à la vision intuitive dans le ciel, l'empire absolu sur nos passions, l'exemption de la douleur et de la mort. Or, ces biens nous étaient-ils dûs, y avions-nous droit, nous les enfants d'Adam ? Non, ces faveurs sont autant de dons de la pure libéralité de Dieu. Cette doctrine n'est pas la nôtre, mais bien celle de l'Eglise.

Le Seigneur n'a donc pas été plus injuste à notre égard, en nous faisant porter la peine du péché originel, qu'il l'a été envers nos premiers parents.

Mais un enfant qui meurt chargé du péché originel, est-il nécessairement condamné aux peines de l'enfer ? Nous mettrons ici de côté bien des opinions émises sur ce sujet, pour ne faire connaître que la plus consolante qu'il est aussi permis d'accepter comme une des plus sûres. " Dans Adam et Eve, dit Bergier, le péché originel fut un péché de propre volonté, commis avec réflexion ; c'est pourquoi, il les rendit dignes des supplices éternels. Il n'en est pas de même pour nous. On peut dire que Dieu ne condamne pas à l'enfer les âmes qui ne sont coupables que de cette seule faute. Il est permis de croire avec St. Thomas, que Dieu les prive seulement de la béatitude surnaturelle, à laquelle, elles n'ont aucun droit." D'ailleurs, si nous ne pouvons pas nous rendre compte de la conduite de Dieu envers les descendants du premier homme, n'oublions jamais que ce Dieu est infiniment juste, qu'il est la justice même, et reconnaissons avec le grand St. Augustin que ce Dieu ne peut condamner injustement personne ou le priver injustement de la vie et du salut.

Oui, le Seigneur, a été juste en nous enveloppant dans le châtiement qu'ont mérité nos premiers pères ; de plus, il a fait preuve d'une miséricorde infinie, en ne condamnant point les coupables à mourir sur le champ, comme il avait droit de le faire ; mais en leur donnant le temps et les moyens de faire pénitence. Sa miséricorde a encore éclaté dans la promesse d'un libérateur et en faisant peser toute la rigueur de sa justice sur son fils bien aimé.

Maintenant, pour nous faire une faible idée de l'amour du fils qui offre sa vie pour sauver les vrais coupables, terminons par un fait que nous fournissons l'histoire de France. En 1347, Edouard III, roi d'Angleterre, assiégeait la ville de Calais. Irrité de la longue résistance des assiégés, il les pressa si fort, qu'ils furent réduits à demander la paix. Edouard refusa de l'accorder si on ne lui livrait six des principaux habitants, pour en faire ce qu'il voudrait. Eustache de St. Pierre s'offrit pour être une des six victimes ; à son exemple, il s'en trouva cinq autres qui remplirent le nombre et s'en allèrent, la corde au cou, porter les clefs de la ville au prince anglais. Ce fier vainqueur voulait absolument les faire mourir. Déjà il avait fait mander le bourreau pour l'exécution, et il fallut toutes les larmes et les prières de son épouse pour les arracher à sa fureur.

Cette femme magnanime sauva ces malheureux par ses larmes — Jésus sauva le genre humain par son sang et sa mort. L'histoire rapporte que Eustache de St. Pierre et ses compagnons conservèrent toute leur vie une reconnaissance sans bornes pour cette reine. Et nous, chrétiens, que ne devons-nous pas à Celui qui nous a aimés jusqu'à la mort et à la mort de la croix !

Sentiments d'un officier chrétien.

Nous sommes sûr d'être agréable à nos lecteurs, en leur mettant sous les yeux la lettre qu'un colonel de l'armée française écrivait, le 1er janvier 1867, à l'un de ses fils, âgé de 15 ans, qui lui avait demandé pour ses étrennes la permission de s'engager parmi les zouaves pontificaux. C'est en vain qu'on chercherait dans les annales de la chevalerie chrétienne de plus nobles sentiments plus noblement exprimés. Pour saisir la différence entre la cause de l'Eglise et celle de la Révolution, il suffirait de mettre cette lettre en regard de celles que Garibaldi publie de temps à autre dans les journaux de la secte pour animer le zèle de ses adhérents. Autant il y a, dans ces lettres, de vaine jactance et de ridicule forfanterie, autant on admire, dans celle que nous publions, l'union de la modestie avec l'héroïsme, et de la tendresse du père avec la fermeté du soldat.

“ Mon bien cher enfant, vous m'avez envoyé pour étrennes tout ce que je pouvais désirer : une lettre qui a fait couler de douces larmes et qui témoigne que votre cœur bat à l'unisson de celui de votre père. Aussi ce matin, au pied de l'autel, priant pour vous tous, mes bien-aimés enfants, pour vous tous que j'aime d'un égal amour, ai-je remercié le Dieu si bon qui m'avait réservé dans votre jeune cœur un trésor que je n'avais pas découvert. C'était donc à tort que je me plaignais à Dieu, dans la prière, qu'il ne se soit pas encore révélé à vous. Je vous voyais grandir, et je cherchais en vain, dans vos âmes, ce feu que la religion nourrit heureusement, depuis longtemps, dans mon cœur.

“ Si vos lettres témoignaient de vos progrès, elles ne me disaient encore rien de ce que j'y cherchais avec tant d'avidité. Vous ne m'aviez pas encore dit que vous aimiez Dieu avec passion ; que tout ce qui est noble, beau, pouvait faire tressaillir votre jeune

âme et l'élever à de grandes hauteurs. Votre chère lettre, que j'ai bien souvent relue, me dit, mon H., que vous avez entendu la voix de Dieu. Oh! qu'il en soit mille fois béni, ce Dieu si bon!

“ Oui, je vous permets de partir pour Rome, d'aller grossir ce bataillon sacré, refuge de la vertu, abri de ce vicil honneur français, aujourd'hui rajenni dans des poitrines d'enfants.

“ Vous n'avez pas quinze ans, mais il n'y a point d'âge pour celui qui n'a pas à compter avec le temps. Et puis, vos quinze ans feront bien dans les rangs de ces intrépides jeunes gens. Je vous crois assez fort pour manier un fusil, et, ne le fussiez-vous pas, Dieu vous viendra en aide. Mon père faisait la guerre à 14 ans, et je vous crois digne de lui.

“ Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage aujourd'hui; mon bien cher enfant, j'ai voulu seulement vous bénir. Votre frère et votre sœur vous disent que je me sens revivre en vous.

“ Je pars demain matin pour une tournée de huit jours; je vous écrirai à mon retour; aujourd'hui je suis surchargé d'occupations.

“ Dites à votre frère que je ne me suis jamais ennuyé de ma vie. L'ennui est un sentiment qui n'habite pas une âme chrétienne. Si A. veut être digne de moi, il ne doit y avoir dans son cœur place que pour un seul sentiment: celui de la reconnaissance.

“ Pour vous, mon H., en attendant votre départ, faites ce que faisaient vos aïeux.

“ Autrefois, lorsqu'un gentilhomme devait être armé chevalier, il se préparait par le jeûne, par la prière à recevoir des armes qu'il devait porter pour la défense de la Religion, de la veuve, de l'orphelin, du droit et de tout ce qu'il y a de juste, de sacré en ce monde.

“ Mon enfant, vous allez servir la plus grande cause qui soit ici-bas, puisque c'est celle du Vicaire de Jésus-Christ.

“ Préparez-vous donc à tant d'honneur : qu'à partir de ce moment le vieil enfant disparaisse pour vous revêtir de l'enfant nouveau. Renaissez à la vie de la grâce : soyez saint pour monter à la hauteur de la cause que vous allez servir.

“ Adieu, mon enfant, votre mère est de moitié dans tout ce que je vous dis : elle se joint à moi pour vous embrasser et vous bénir.

“ Tous vous embrassent. Les plus petits vont bien.

“ Votre père,

“ Le comte de ***,

“ Colonel.”

Une visite à la Salette (1).

Plusieurs fois on a entendu exprimer par les pèlerins revenant de la Salette le profond sentiment de recueillement, de piété et de componction que fait éprouver la vue de cette sainte montagne. La lettre suivante, écrite à une religieuse de la Visitation par un vénérable missionnaire d'Afrique, le P. Borghero, au retour de ce pieux pèlerinage, confirme ce que d'autres associés en avaient dit, et inspirera probablement à quelques-uns de nos lecteurs le désir d'aller faire par eux-mêmes l'expérience de ces douces et salutaires impressions :

“ Depuis deux ans j'avais voulu faire le pèlerinage de la Salette sans jamais avoir pu y réussir. J'ai pu enfin réaliser mon désir et accomplir ce pèlerinage. J'ai passé trois jours entiers sur cette montagne sanctifiée par la présence de Marie, arrosée de ses larmes, éclairée de ses splendeurs. Vous dire les

(1) On sait que l'apparition de la Reine du ciel sur la montagne de la Salette eut lieu le samedi 19 septembre 1846, veille de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, qui, suivant la liturgie romaine, se célèbre le troisième dimanche de septembre.

sentiments que tout le monde y éprouve, c'est quelque chose d'impossible. Il faut nécessairement que l'action divine intervienne pour produire dans tous les cœurs des sentiments de cette nature.

“ Je n'exagérerai rien et je ne serai certainement démenti par aucun de ceux qui ont pu juger par eux-mêmes si je vous dis que les larmes répandues par Marie sur la sainte montagne continuent encore de baigner les yeux des fidèles, et que la fontaine miraculeuse qui coule de la pierre sur laquelle Marie s'est assise en pleurant, n'est qu'une expression symbolique des effets produits par le sentiment de componction qui s'empare de tous les cœurs. Ce fait est si général qu'on s'habitue vite là-haut à pleurer et à le laisser voir ; car on n'a pas à se cacher lorsqu'on ne fait que ce que fait tout le monde. Autre phénomène également extraordinaire : on se presse toute la journée et sans se lasser jamais autour de ces lieux où Marie s'est montrée, mais surtout à l'endroit où elle a pleuré. On prie, on pleure, et s'il faut parler, on le fait à voix basse, sans même connaître l'article du règlement qui prescrit de parler ainsi. Nous agîmes tous de la sorte en arrivant et avant d'être instruits de cet article ; pourtant on est là en plein air, dans des lieux où on ne voit que quelques cailloux, de la poussière et un peu de pauvre gazon foulé aux pieds par les milliers de pèlerins. On s'attache tellement à cet endroit, qu'on n'ose plus s'en éloigner, pas même pour faire quelque excursion aux alentours. Pour moi, j'avais cru que nous ne saurions comment employer notre temps pendant les trois jours que nous avions résolu de passer sur cette montagne aride, où je savais que tout manquait, même l'espace pour se mouvoir ; et j'avais apporté avec moi un petit album, pour faire le croquis des sites les plus remarquables et les conserver en souvenir ; j'avais aussi imaginé de faire une petite carte topographique de la sainte montagne, de manière à pouvoir désigner chaque

point. Ah ! ma Sœur, comme j'ai changé d'avis ; une fois arrivé là-haut, et même avant d'y être parvenu. La présence de notre chère Mère céleste nous a tous absorbés au point que j'aurais cru dérober à son amour maternel, à la compassion que méritent ses larmes, tous les moments que j'aurais employés à autre chose qu'à me tenir près d'elle et à pleurer avec elle. Je n'aurais jamais osé, pour rien au monde, mettre la main au crayon ni tracer une seule ligne. C'est à peine si, le premier jour, j'ai pu faire l'ascension de la grande montagne qui touche celle de la Salette ; je ne pouvais détourner ma vue de ce lieu sacré ; aussi je suis redescendu aussitôt pour ne plus quitter le lieu de notre pèlerinage qu'au moment du départ. Notre aimable Mère a paru nous regretter, car le temps, magnifique jusque-là, a changé tout-à-coup, et nous avons eu une pluie continuelle jusqu'à notre retour à Lyon.

“ Quiconque a été sur cette montagne bénie, et possède en soi le feu de l'amour divin qui embrase les cœurs pourrait, sans se lasser, parler des années entières sur la Salette ; son discours serait toujours nouveau. C'est vous dire que l'action de Dieu se fait sentir si manifestement qu'il est impossible de la méconnaître. Je voudrais vous faire participer au bonheur que j'ai éprouvé et que j'éprouve encore toutes les fois que j'en parle.”

Histoire d'une conversion (1).

Nous lisons dans le *Messager du Sacré-Cœur* :

Cette histoire a été publiée naguère dans toute son étendue par un éloquent écrivain dont l'Eglise de

(1) Voy. LA CHRÉTIENNE DE NOS JOURS, troisième partie : une Conversion, précédée d'une préface par M. l'abbé BAUTAIN.—Paris, Hachette et Cie., rue Pierre-Sarrasin, 14.

France déplore la perte. Il l'a donnée, "dans sa simplicité et toute vivante, telle qu'elle a été racontée naïvement par celle qui en est l'objet," et pour "faire surnager et distinguer ce petit livre," digne, à notre avis, de la plus grande publicité, il l'a rattachée, comme une sorte d'appendice, à l'un de ses propres ouvrages, *la Chrétienne de nos jours*. C'est afin de concourir au même but, et de recommander plus efficacement ce pieux récit non-seulement à nos associés de France, mais particulièrement à ceux d'Angleterre, d'Amérique et d'Allemagne, que nous en essaierons aujourd'hui la rapide esquisse.

I. Laissons notre héroïne (que pour des raisons de haute convenance nous appellerons M^{me} X***), nous expliquer elle-même le point d'où elle est partie :

"D'origine anglaise, élevée au sein de ma famille, à Paris, où j'ai reçu l'éducation la plus soignée ; instruite en matière religieuse par une des sommités du protestantisme, le pasteur Monod, chez lequel j'ai appris, avec plusieurs autres jeunes filles, à détester la foi catholique ; mariée fort jeune, jetée dans le monde le plus élégant et le plus léger, entourée de catholiques qui ne l'étaient que de nom, et qui, par leurs désordres de toute espèce, m'éloignaient de la véritable foi : tout concourait à m'inspirer du mépris, je dirai même de l'horreur pour le catholicisme, sublime et véritable lumière qui m'était voilée."

Mais Notre-Seigneur, qui avait sur cette âme des vues de miséricordieuse tendresse, ne la laissa point s'endormir dans ses ténèbres. Il commença par la broyer sous le poids des déceptions les plus cruelles, des peines de cœur les plus douloureuses. Elle essaya de se tourner vers Dieu, mais "ne trouvant, dans la froide et sèche foi protestante, que glace et obscurité, elle était près de se livrer au plus affreux désespoir."

Elle avait deux petites filles, qui voyaient les douleurs de leur mère, et "ce spectacle attristait et flétrissait leur enfance."

Un jour son mari vint la trouver, et lui dit : " J'ai rencontré aujourd'hui, pour la première fois depuis bien des années, un ancien et excellent ami, dont les événements m'avaient séparé. Il a été bien malheureux. . . Tu sais tous les services qu'il m'a rendus, la reconnaissance et l'estime que je lui porte. . . Va le voir avec les deux petites; je erois qu'il sera heureux de ta visite."

M. N*** était un digne et fervent catholique. Il ignorait que M^{me} X*** fut protestante; il lui parla de la résignation chrétienne " avec une touchante et sublime simplicité qui lui alla droit au cœur :

" — Oh ! monsieur, s'écria-t-elle, comme tout ce que vous m'avez dit m'a touchée ! Quoique je sois protestante, je comprends et j'admire vos sentiments.

" — Vous êtes protestante, Madame ! dit M. N***, avec une douloureuse surprise et l'énergie que donne une profonde conviction.

" — Oui, monsieur, je le suis; mais, après tout, il n'y a pas une si grande différence entre nos deux religions !

" — Comment, madame, interrompit-il avec chaleur, pas une si grande différence ! Permettez-moi de vous le dire, il y a entre nos deux croyances toute la différence de la vérité à l'erreur, de la lumière aux ténèbres. . ."

La conversation se prolongea quelques instants encore. " Force extraordinaire de la vérité et de la vertu ! En sortant, dit M^{me} X***, de cette maison où, pour la première fois de ma vie, j'entendais mettre en doute la véracité, l'orthodoxie de la religion de mes pères, et rencontrais quelqu'un assez audacieux pour lui préférer cette foi détestée, que l'on m'avait toujours appris à regarder comme un amas de bigoterie, d'hypocrisie et de superstition, loin d'en ressentir de l'indignation, l'étonnement seul, mêlé à une vive émotion, remplissait mon cœur. Cette émotion avait aussi gagné mes deux petites filles, car elles se mirent

à fondre en larmes et s'écrièrent tout d'une fois :
— Oh ! maman, c'est un saint ce monsieur-là !
— J'eus toutes les peines du monde à calmer leur agitation, et je rentrai pensif chez moi.

II. Cependant les mutuelles visites et les entretiens sur la religion se succédèrent. M. N*** écarta sans peine une foule d'accusations mensongères, et de calomnies, que son interlocutrice, pleine de ses préjugés d'enfance, opposait, avec une parfaite bonne foi, à la vérité catholique. Arrêtons-nous seulement sur un point lumineux qui éclaira plus que tous les autres cette émouvante controverse :

— Un jour, dit M^{me} X***, ébranlée, tourmentée, remplie d'incertitude et de crainte, je dis à M. N*** : — Enfin, Monsieur, où voulez-vous en venir ? Il n'est pas possible que vous espériez me faire quitter la religion de mes pères ?

— Non pas la quitter, madame, mais y revenir. Puis il démontra, avec une pleine évidence, la nouveauté du protestantisme, et conclut ainsi : — Croyez-vous, madame, avoir plus d'esprit que tous les chrétiens des siècles passés ? Et lorsque je vous demande de revenir à la vérité et à la foi catholique, qui ont donné de si grands saints à votre patrie, trouvez-vous encore que je vous fais changer de religion ? Vous voyez bien, au contraire, que je veux vous faire revenir à la religion de vos pères.

— Cette dernière pensée me terrassa ! Comment se faisait-il que mon attention n'eût jamais été attirée sur ce fait historique, vérité foudroyante contre le protestantisme et si convaincante en faveur de la foi catholique ! Comment ! les contemporains du divin Sauveur, ceux qui l'ont vu et entendu, ceux qui sont venus tout de suite après lui, puis, toute cette succession de chrétiens, depuis le premier siècle jusqu'au seizième, n'avaient qu'une croyance, et c'était la croyance catholique ? Nos ancêtres, nos aïeux, tous avaient cru à la présence réelle, à la confession ! Tous

étaient soumis au Pape comme au Vicaire de Jésus-Christ sur terre, et, pendant seize siècles, tous les chrétiens se seraient trompés !..

“ Le coup était porté. L'éclatante lumière m'apparaissait. Les illusions, les mensonges du protestantisme tombaient devant une certitude terrible, mais que j'acceptai avec courage. C'en était fait ; devant cette grande et sublime armée de seize siècles de chrétiens catholiques, la petite secte des protestants devait reculer, défaite et honteuse. Pouvais-je hésiter entre ces deux drapeaux ? En un instant, on un clin d'œil, devant une vérité connue de toute la terre, excepté de la plupart des malheureux protestants, en un clin d'œil, dis-je, cette religion, à laquelle je tenais avec tant d'ardeur, quelques minutes auparavant, s'écroulait à mes yeux, et je ne voyais plus autour de moi qu'un monceau de ruines, où régnaient la mauvaise foi, le mensonge et l'orgueil.”

III. Cependant une pensée poignante remplissait d'anxiété Mme X***. Comment parler à ses filles de ses dispositions nouvelles ? Comment ces jeunes cœurs, formés par elle au mépris et à la haine du catholicisme, allaient-ils accueillir de telles ouvertures ? Fallait-il ruiner leur foi acquise, et cela peut-être sans réussir à leur en inculquer une autre ?

Torturée par ces pensées, elle avait pourtant conduit ses enfants à l'Oratoire pour y entendre, comme à l'ordinaire, prêcher le pasteur.

“ Au retour, dit-elle, la Providence nous fit passer devant Saint-Roch ; c'était l'heure des vêpres. La belle musique qui sortait des voûtes de cette église attira notre attention. Par curiosité, et certainement aussi entraînée par la main de Dieu, je gravis les marches et j'entrai dans l'église. Quelle différence, après le froid et morne service de l'Oratoire ! Ici, aux accents de l'orgue se mêlaient les voix de plusieurs milliers de chrétiens ! On chantait l'*Alleluia*. Tout le monde chantait, les enfants, les vieillards, les jeunes

gens. Etonnée de ce spectacle, et frappée de l'air d'allégresse et de bonheur qui se peignait sur toutes ces figures, transportée par ces voix qui s'élevaient avec tant d'ardeur et comme une seule voix vers Dieu, je tombai à genoux ; mes petites filles en firent autant : " Mon Dieu, m'écriai-je, ayez pitié de la plus malheureuse des mères ! Eclairciez-moi, Seigneur ; vous semblez m'indiquer la route que je dois prendre ; mais puis-je y entrer sans mes chères enfants ?... Comment savoir, ô mon Dieu, ce que je dois faire ? Faut-il parler ? faut-il me taire ? Vous, ô mon Dieu, qui lisez dans ces âmes, daignez me donner un témoignage extérieur de votre volonté sur elles. Faites-moi comprendre, au nom de Jésus-Christ, ce que vous voulez que je fasse ! " Après cette prière, sortie du fond de mes entrailles, et accompagnée de bien des larmes, je me relevai.

" Dans ce moment suprême, l'aînée de mes enfants, celle qui me préoccupait le plus, le visage baigné de pleurs, se jette à mon cou en s'écriant : " Oh ! maman, comme l'on prie bien mieux dans une église catholique que dans une église protestante ! "

" Dieu avait tout entendu, tout exaucé. Cette réponse divine, passant par les lèvres de ma chère enfant, me parut une voix du ciel. L'entraînant hors de l'église, sur le seuil même de ce sanctuaire béni, je la pris dans mes bras ; et, oubliant la foule qui m'entourait, je lui racontai, en pleurant, tout ce qui se passait dans mon cœur.

" L'enfant pleurait aussi, et disait : " Quel bonheur, mère chérie ! Comment, il serait possible que tu désirasses devenir catholique ! Si tu savais comme il y a longtemps que je voudrais prier la sainte Vierge, et je n'osais pas, car tu me l'avais tant défendu ! "

A continuer.

CHRONIQUE.

Pendant que tous les évêques du monde catholique se tiennent étroitement unis dans la foi et l'amour, sur les hauteurs du Vatican, et donnent au genre humain le spectacle le plus édifiant par leur entière soumission au vicar de Jésus-Christ, les hommes du siècle, dans tous les pays de l'univers, donnent le triste spectacle de la perversion des esprits et des cœurs, et de leur soumission au prince des ténèbres. Chaque peuple a son scandale particulier à offrir aux autres peuples. La France, cette fille aînée de l'Eglise du Christ, a ses révolutionnaires qui mettent en œuvre tous les moyens pour entraîner le peuple dans les excès qui ont déjà mis ce pays les deux pieds dans l'abîme. Elle a ses assassinats journaliers et accompagnés des circonstances les plus épouvantables. L'Espagne, cette autre contrée catholique, qui a donné à l'Eglise tant de héros chrétiens, se débat dans les convulsions de l'agonie, et, après avoir expulsé les Jésuites et tous les ordres religieux qui pouvaient ramener le calme dans son sein, elle est écrasée par l'anarchie qui pèse si lourdement sur tous ses enfants. L'Autriche est courbée sous le bras de fer de son premier ministre qui, dans sa haine contre l'Eglise, a brisé le concordat avec le saint-siège et travaille activement à faire revivre le josephisme et à asservir le clergé.

L'Italie a ses carbonari qui, pour ruiner l'Eglise de Jésus-Christ, singent ses augustes assemblées, ridiculisent ses plus saints mystères et jurent de ne mettre bas les armes que lorsqu'ils auront renversé le successeur de Pierre de son trône, pour faire régner à sa place l'anté-christ.

L'Asie a ses schismatiques en grand nombre qui donnent le spectacle de la division et des haines..... Le patriarche schismatique de Constantinople vient d'excommunier celui de Phoris, pendant que ceux d'Antioche et de Jérusalem brûlent cette bulle d'ex-

communication et portent anathème, contre leur confrère de Constantinople.

Le Canada a aussi son scandale, et cette fois c'est un de nos magistrats catholiques qui, menacé de se rendre tristement célèbre, en voulant donner le pas à l'autorité civile sur l'autorité ecclésiastique. Voici en quelques mots cette triste et déplorable affaire : Dans la nuit du 18 au 19 novembre un membre de l'Institut Canadien, de Montréal, mourut subitement. Comme les membres de cet Institut sont frappés des censures de l'Eglise, le curé de la paroisse de Montréal à laquelle appartenait cet individu du nom de Joseph Guibord, lui refusa la sépulture ecclésiastique et déclara qu'il ne pouvait permettre de déposer les restes de cet infortuné que dans la partie du cimetière réservée aux enfants morts sans baptême. Alors les amis de Joseph Guibord se récrièrent et allèrent déposer ses restes dans le charnier d'un cimetière protestant. Quelques jours après, la femme Guibord intenta un procès à la fabrique de Montréal et l'affaire fut introduite devant les tribunaux. Le juge qui présidait la cour étant catholique, et suppose connaître les lois canoniques concernant la sépulture de ceux qui meurent frappés des censures de l'Eglise, on crut que l'affaire serait bien vite jugée et renvoyée au seul tribunal qui était autorisé à l'examiner, c'est-à-dire à un tribunal ecclésiastique. Mais il n'en fut pas ainsi, et notre magistrat catholique se crut en droit de contrôler les actes de l'autorité religieuse. Il interpelle M. le curé à son tribunal, veut le forcer de rendre compte des motifs qui l'ont engagé à refuser la sépulture ecclésiastique à Jos. Guibord, et de répondre à des questions que ses supérieurs seuls étaient en droit de lui adresser. Monsieur le curé a forcé l'admiration de ses adversaires mêmes par la fermeté et l'habileté qu'il a déployées dans cette circonstance. Et en l'entendant dire au magistrat : "Vous vous arrogez un droit qui n'appartient qu'à un tribunal ecclésiastique."

on se reportait involontairement au temps où les Césars ou leurs préfets citaient les premiers chrétiens à leur tribunal et où ceux-ci répondaient: "Il faut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes," — "nous ne rendrons jamais hommage à vos idoles." Honte aux enfants de l'Eglise qui méconnaissent ainsi ses lois, qui voudraient asservir l'épouse du roi des rois, et qui donnent à nos frères séparés le triste spectacle de leur ignorance ou de leur insubordination envers leur mère. De semblables catholiques, fussent-ils au haut de l'échelle sociale, ne méritent que la pitié ou le mépris des âmes chrétiennes.

Le Nord-Ouest, cette nouvelle portion de pays acquise à la Puissance du Canada, a bien aussi son scandale, mais la difficulté est de savoir sur qui faire peser la responsabilité de ce qui se passe à la Rivière-Rouge depuis quelques mois. Des ennemis de notre race et du catholicisme crient bien haut que les Métis n'ont pris les armes que pour obéir à la voix de leurs missionnaires. La divine Providence n'a permis ce mensonge et cette calomnie que pour mieux faire ressortir l'action du prêtre partout où il peut pénétrer. Après avoir essayé tous les moyens humains pour apaiser une révolte suscitée par quelques spéculateurs avides et éhontés, après avoir voulu repousser la force par la force, on comprit qu'on multipliait les difficultés, qu'on les rendait insurmontables, et qu'il fallait revenir sur ses pas. Pourtant le Canada qui tient à cette portion de pays qui lui coûte des millions, se mit en recherche de nouveaux moyens; et voici ceux qui ont paru les plus sûrs à des hommes bien inspirés. La majorité de cette population est catholique, s'est-on dit, son clergé exerce une grande influence sur elle; pourquoi ne l'appellerions-nous pas à notre secours? Aussitôt M. le grand-vicaire Thibeault a été député auprès de ce peuple sous les armes. Quel a été le résultat de sa mission? Homme de paix, il n'a eu qu'à adresser la parole pour tout faire entrer dans le calme. Pendant

qu'il opérât un tel prodige au milieu de ce peuple, Dieu, pour mieux faire ressortir l'esprit de charité qui anime ses ministres, permit que la nouvelle de l'insubordination des Métis parvint aux oreilles de leur digne évêque, Mgr. Taché, rendu depuis quelque temps à Rome pour le concile du Vatican. A cette nouvelle, ce saint pasteur sentit ses entrailles émues, car il se dit : "Ce sont mes enfants qui prennent les armes et qui s'exposent à mille dangers. Ma présence est nécessaire au milieu d'eux." Aussitôt il sollicite la permission de s'éloigner de la ville éternelle, prend congé de ses sept cents collègues et le voilà en route. Il n'y a que quelques jours il traversait le Canada ; quelques jours encore et il sera au milieu de ses chers diocésains pour les bénir et mettre la dernière main à l'œuvre de conciliation si bien commencée par son grand vicaire.

Que cet acte de charité et de dévouement nous rappelle ce qui est déjà arrivé bien des fois en Canada et dans d'autres pays catholiques. Combien de fois n'a-t-on pas vu des pays, des provinces, des paroisses, dans des moments d'aveuglement et de vertige, déclarer la guerre au clergé, l'expulser même, sous prétexte que son action était inutile ou nuisible ? Mais combien de fois aussi n'a-t-on pas vu ces pays, ces provinces et ces paroisses, privés de l'influence de ce clergé, livrés à tous les maux, et après s'être déchirés de leurs propres mains, rappeler à leur secours l'homme de la paix, de la conciliation, le prêtre. Nous, Canadiens, n'oublions jamais que nous n'avons qu'à lever les yeux pour voir partout des monuments de l'influence bienfaisante que le prêtre a exercée parmi nous.

AGRICULTURE.

Nous allons remplacer notre causerie ordinaire par des explications qui nous sont demandées sur différents sujets. Nous allons d'abord reproduire la lettre qui contient les explications requises et qui nous est adressée par un respectable cultivateur de St. Charles, et ensuite nous donnerons, aussi brièvement que possible, une solution aux difficultés qui nous sont sou-

Monsieur le rédacteur,

Je suis votre *Gazette des Familles* avec tant d'intérêt que, d'accord avec toute ma famille, je trouve toujours trop éloignée l'époque où elle doit paraître. Permettez que je vous dise que vous savez parfaitement nous instruire, nous amuser et nous intéresser au plus haut point. Dans vos conversations sur l'agriculture, vous donnez des conseils dont il est facile de sentir toute l'importance, et je vous assure que, pour ma part, je suis bien décidé à les mettre en pratique. Mais, permettez-moi, Monsieur le rédacteur, de vous soumettre quelques difficultés et de vous prier de compléter ce que vous avez si bien commencé. Dans votre sixième numéro, vous nous parlez de l'importance des engrais, et des moyens de les multiplier, si nous en avons la volonté, etc. Maintenant il vous reste à nous dire comment recueillir les engrais liquides des étables et comment les transporter sur le champ. De plus, quant aux déjections humaines, vous nous conseillez d'en faire un compost, auprès des maisons. Mais quels moyens prendre pour se débarrasser des mauvaises odeurs? Monsieur le rédacteur, soyez en sûr, vos prescriptions deviendront pour moi une règle invariable, car je sais, l'expérience que vous avez en agriculture, et j'ose vous assurer dès aujourd'hui de ma reconnaissance pour le bien que vous nous avez déjà fait et celui que vous vous proposez de

nous faire encore; et j'ose prédire que bientôt, à l'exemple du jeune curé belge dont vous nous avez si agréablement raconté l'histoire, vous serez compté parmi les plus grands bienfaiteurs de vos compatriotes.

“ Je suis, Monsieur l'abbé, avec respect, un de vos reconnaissants abonnés.

PIERRE COUTURE

“ St. Charles de Bellechasse, 12 février 1870. ”

Tout en disant à Monsieur Couture, que son bon cœur lui fait exagérer les mérites de notre œuvre naissante, et en le remerciant de la confiance qu'il nous témoigne, nous l'assurons d'avance que nous croyons avoir trouvé la solution à ses difficultés. D'abord, quant aux engrais liquides qu'il est d'une importance majeure de ne pas laisser perdre, il y a deux moyens de les recueillir. De ces deux moyens, voici celui qui nous paraît être de beaucoup préférable; faire des pavés étanches, mettre sous les animaux, une litière abondante. Mais le moyen de se procurer cette litière, si la paille fait défaut, ou est en petite quantité? La paille n'est pas la seule matière qui peut être utilisée en litière, et elle peut être avantageusement remplacée par les feuilles sèches, les mauvaises herbes, la moule de seigle, la terre, etc. Il ne tient donc qu'au cultivateur actif et intelligent, de se procurer de la litière et de recueillir les urines des étables par ce moyen. Mais, supposons que tous ces moyens manquent; il faut alors recourir à un autre procédé que voici: on donne une assez forte inclinaison aux pavés, de manière que les liquides s'écoulent facilement vers une allée qui se trouve à leur extrémité. Dans cette allée, on pratique un petit canal, et au centre de cette allée, on pratique une ouverture par laquelle les urines s'écouleront dans un réservoir en bois ou en terre, qu'on aura eu soin de pratiquer sous l'étable.

Mais comment utiliser ces mines une fois recueillies ? Le meilleur usage qu'on en puisse faire est de s'en servir pour arroser le tas de fumier, et si elles sont en quantité plus que suffisante pour cet objet, on les transporte sur le champ dans des tonneaux semblables à ceux dont on se sert dans les villes, pour arroser les rues. Comme ce sujet demanderait beaucoup plus de développement, nous y reviendrons plus tard. Quant aux matières fécales à mettre en compost, voici un moyen simple de les dépouiller de leurs odeurs désagréables. Ce moyen a été expérimenté aux États-Unis et dans quelques-unes de nos premières maisons de Montréal. On nous assure même que le collège de l'Assomption est sur le point de le mettre en pratique. Il s'agit tout simplement de prendre de la terre forte, de la faire dessécher, de la pulvériser et de la répandre sur ces matières. Cette seule opération, pourvu qu'elle soit bien faite, produit un effet complet. Sur ce sujet encore, nous reviendrons plus tard.

Avant de terminer, nous félicitons M. Couture de sa démarche, et nous lui disons qu'il vient de donner un exemple qui, s'il était suivi, ferait faire un grand pas à notre agriculture. Oui, si tous les cultivateurs, à l'instar de notre correspondant, avaient le bon esprit de faire connaître toutes les difficultés qui les arrêtent en agriculture, à un des rédacteurs de nos feuilles agricoles, d'abord ils leur fourniraient l'occasion de donner un grand intérêt à leur publication, et ensuite ils se procureraient par là, le moyen d'améliorer leurs champs, sans recourir à tel ou tel procédé que nous fournissent les anciens pays; enfin, on arriverait à avoir un système plus canadien que français ou anglais, tout en utilisant les excellents exemples qu'ils nous donnent."

Aloys et Marguerite!

(Suite.)

— “ Calmez-vous ! répliquai-je, calmez-vous ; ce ne sera pas si mal que vous le croyez. Nous ne voyons pas maintenant l'action de la Providence ; mais ayons un peu de foi : bientôt nous reconnaitrons cette action divine et la bénirons de tout notre cœur. Vous verrez ! ”

— “ Oui ! me dit-elle. Mais si, par malheur, l'un ou l'autre venait à faiblir ! ”

— “ Mais c'est qu'ils ne faibliront pas ! interrompis-je avec feu. L'ont-ils fait déjà ? ”

— “ Non, mon Père. ”

— “ Eh bien, ils le feront encore moins à l'avenir. Chaque acte de fidélité leur vaudra un surcroît de grâce et de courage. Avez-vous donc oublié ce que Dieu sait faire de l'âge même le plus tendre et du sexe le plus faible ? Avez-vous oublié ce dont vous avez été capable vous-même avec les secours de la grâce ? ”

— “ Mais n'est-ce pas cruel de penser que nous avons pu contribuer à les exposer à la persécution ? ”

— “ Dans ce cas, je connais quelqu'un qui serait cruel par-dessus tout ; ce serait le bon Dieu... Or, qu'est-ce qui est en question, si ce n'est sa plus grande gloire et le salut de ces deux âmes ? Et ces chers enfants eux-mêmes, en se déterminant dans le plein exercice de leur libre arbitre, avaient-ils autre chose en vue ? Et cela, malgré la persécution, car ils l'attendaient. De telle sorte que c'est évidemment et uniquement l'affaire de Dieu qui est ici engagée. Et vous auriez peur que Dieu ne soit pas ou assez puissant ou assez bon pour soutenir et consoler ses jeunes champions ? Que si nous-mêmes nous recevons quelques élaboussures dans la mêlée, quel grand mal y voyez-vous ? N'est-il pas juste d'acheter d'une façon

ou d'une autre le bonheur de lui gagner quelques âmes?... Mais voyons ! que s'est-il passé ?

— “ Nous n'avons pas de détails ; seulement, voici un petit billet. Depuis qu'il est écrit, nous avons appris qu'ils ont reçu la défense expresse de se voir, de se parler ou de s'écrire.”

— “ Je pris le billet, je l'ai conservé ; il est en ce moment sous mes yeux, et je vais le traduire. C'est un petit morceau de papier arraché d'un carnet, écrit au crayon et à la hâte. Voici ce qu'il contient :

“ Nous espérions épargner à papa le premier éclat de colère, en lui écrivant ce que nous avions à lui dire ; nous le times. Nous nous tenions coi et attendions bien émus. Il ne rontra qu'après dix heures. La seule réflexion qu'il fit devant notre plus jeune frère, après avoir lu notre lettre, fut celle-ci : Je les chasserai tous deux de ma maison ! — Je suis si heureuse, et Aloys aussi ! Le cœur se sent prêt à défaillir par moments ; mais le signe de la croix et la pensée de Jésus, qui a tant souffert pour nous, mettent tout en règle. Oh ! de grâce, priez pour nous ! ”

(A continuer.)

CONDITIONS :

La Gazette des Familles Canadiennes paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que d'un écu, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme (Lévis).

Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements, chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, se charge de recevoir le montant des abonnés pour la ville et les paroisses environnantes.

TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET C^o, PLACE D'ARMES, QUÉBEC.